

E.I. Jean-Marie HUNCKLER

Commissaire aux Comptes

Inscrit sur la liste de la Haute Autorité de l'Audit

65 rue Jean Monnet 68200 MULHOUSE

Tél. 03 89 45 28 42

E-mail : secretariat@cabinet-hunckler.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Présenté à l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2026

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

ASSOCIATION DU CENTRE SOCIOCULTUREL

LAVOISIER - BRUSTLEIN

59 allée Gluck – 68200 MULHOUSE



E.I. Jean-Marie HUNCKLER

Commissaire aux Comptes

inscrit sur la liste de la Haute Autorité de l'Audit

65 rue Jean Monnet - 68200 MULHOUSE

03 89 45 28 42

secretariat@cabinet-hunckler.fr

**ASSOCIATION DU CENTRE SOCIOCULTUREL
LAVOISIER - BRUSTLEIN
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

Mesdames,
Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association du Centre Socioculturel Lavoisier - Brustlein relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, j'attire votre attention sur :

- Au vu des ajustements significatifs portés en produits et charges exceptionnels pour solder des opérations des exercices antérieurs, il y a incertitude sur la fiabilité des comptes de l'exercice 2024 présentés en comptes comparatifs ;
- Absence d'évaluation du bénévolat.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, à l'ensemble des comptes de bilan et de résultat de votre association.

J'attire également votre attention sur le point mentionné dans l'Annexe portant sur l'application pour la première fois du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le plan comptable sans reclassement des comptes de l'exercice 2024.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier présenté aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

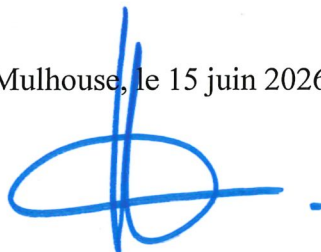
Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Jean-Marie HUNCKLER
Commissaire aux Comptes
65 rue Jean Monnet
68200 MULHOUSE
Tél. 03 89 45 28 42
E-mail: secretariat@cabinet-hunckler.fr

Mulhouse, le 15 juin 2026



Jean-Marie HUNCKLER
Commissaire aux comptes

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	10 565	10 565		
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	73 055	12 517	60 538	64 381
	Constructions	3 064 918	1 004 667	2 060 251	1 677 621
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	68 973	34 189	34 785	2 575
	Autres immobilisations corporelles	780 451	467 425	313 026	333 206
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				23 580
ACTIF CIRCULANT	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				2 075
	Prêts	100 407		100 407	100 407
	Autres immobilisations financières	17 059		17 059	17 059
	TOTAL (II)	4 115 429	1 529 363	2 586 066	2 220 904
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	75 109		75 109	114 356
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	756 571		756 571	698 386
	Charges constatées d'avance	11 649		11 649	10 088
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	838 425		838 425	782 309
	TOTAL (III)	1 681 755		1 681 755	1 605 139
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)		5 797 184	1 529 363	4 267 821	3 826 043

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	109 699	109 699
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	900 779	756 953
	Réserves pour projet de l'entité	224 310	224 310
	Autres		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	138 159	143 826
	Total des fonds propres (situation nette)	1 372 948	1 234 789
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	1 130 932	1 104 689
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	1 130 932	1 104 689
	Total des fonds propres	2 503 880	2 339 478
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		50 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		50 000
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	633 232	690 581
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	50	50
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 400	147 242
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	486 015	457 628
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	466 367	
	Autres dettes	75 877	127 564
	Produits constatés d'avance		13 500
	Total des dettes (1)	1 763 941	1 436 565
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	4 267 821	3 826 043
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 178 391	803 738
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	6 105	6 875
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	483 630	489 225
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	4 116 605	3 976 635
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		22 473
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 360	
	Autres produits	15 549	7 799
Total des produits d'exploitation		4 623 248	4 503 006
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	(1 255)	
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	896 873	869 562
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	278 952	241 781
	Salaires	2 368 334	2 341 822
	Cotisations sociales	659 876	666 684
	Dotation aux amortissements et dépréciations	202 749	181 499
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	93 869	558
Total des charges d'exploitation		4 499 399	4 301 906
RESULTAT D'EXPLOITATION		123 849	201 100

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		123 849	201 100
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	42	2 361
	Autres intérêts et produits assimilés	18 430	15 874
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		18 472	18 235
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	10 230	10 015
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		10 230	10 015
RESULTAT FINANCIER		8 242	8 221
RESULTAT COURANT avant impôts		132 091	209 321
	Produits exceptionnels	54 343	127 989
	Charges exceptionnelles	36 028	176 331
RESULTAT EXCEPTIONNEL		18 316	(48 342)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		12 248	17 152
TOTAL DES PRODUITS		4 696 063	4 649 230
TOTAL DES CHARGES		4 557 905	4 505 404
EXCEDENT ou DEFICIT		138 159	143 826
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE LEGALE

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **4 267 821** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **4 696 063** euros
 - un total charges de **4 557 905** euros
 - dégage un résultat de **138 159** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2025**
- finit le **31/12/2025**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association CENTRE SOCIO-CULTUREL LAVOISIER BRUSTLEIN** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Les activités de l'association sont :

- la crèche avec l'accueil de 146 enfants sur 3 sites : Lavoisier, Marelle et Caroloine Fritz
- l'accueil périscolaire de 50 enfants répartis à midi et le soir à la Marelle
- des activités pour adultes : spectacles, sports, apprentissages divers (lecture, langue française, code de la route, insertion professionnelle), aide pour les démarches administratives (Maison France Services)
- l'accueil des jeunes de 3 à 18 ans pendant les congés scolaires (séjours, colonies, ...) et les mercredis
- la médiation sociale permettant aux jeunes de financer leur permis de conduire ou BAFA en échange de 100 heures de bénévolat.

Règles et Méthodes Comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 4 267 821 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 4 696 063 euros et un total charges de 4 557 905 euros, dégageant ainsi un résultat de 138 159 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC 2018-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

S'agissant de matériel d'occasion, les immobilisations sont amorties sur une courte durée.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Constructions	3 à 50 ans
- Installations techniques , matériel & outillage industriels	3 à 8 ans
- Installations générales, agencements	3 à 10 ans
- Matériel de transport	2 à 10 ans
- Mobilier de bureau & informatique, mobilier	1 à 10 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Engagement de retraite

a procédé à

L'IFC n'a pas été valorisée au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques de l'exercice

Au cours de l'exercice, l'association a perçu :

- 36 562.28€ de subvention de la CAF pour le financement des travaux de la crèche
- 25 000€ de subvention de la CARSAT pour le financement de matériel

Application du règlement ANC n°2022-06

Ce règlement, applicable de manière obligatoire à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2025, introduit notamment des modifications concernant la présentation des états financiers, la définition et la comptabilisation de certains produits et charges ainsi que des précisions sur la définition du résultat exceptionnel.

Les principaux impacts pour l'association sont :

- le reclassement des charges exceptionnelles en résultat d'exploitation pour un montant de 82385.57€
- les transferts de charges ont été reclassés dans les comptes de charges correspondants, notamment les frais de personnels pour 5688.46€

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	

INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Autres immobilisations incorporelles	10 565				10 565
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 565				10 565

CORPORELLES	Terrains	73 055				73 055
	Constructions sur sol propre	1 687 282		487 367		2 174 649
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement	919 565		5 000	34 296	890 269
	Instal technique, matériel outillage industriels	38 524		41 148	10 698	68 973
	Instal., agencement, aménagement divers	65 106		54 521	1 193	118 434
	Matériel de transport	403 375		9 829		413 204
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	477 075		14 356	272 922	218 509
	Emballages récupérables et divers	30 663			359	30 304
	Immobilisations corporelles en cours	13 580			5 000	8 580
	Avances et acomptes	10 000			10 000	
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 718 225		612 221	15 000	3 987 398

FINANCIERES	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	2 075			2 075	
	Prêts et autres immobilisations financières	117 466				117 466
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	119 541			2 075	117 466

TOTAL		3 848 332		612 221	15 000	330 124	4 115 429
--------------	--	------------------	--	----------------	---------------	----------------	------------------

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	10 565			10 565
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 565			10 565
CORPORELLES	Terrains	8 675	3 843		12 517
	Constructions sur sol propre	72 763	51 061		123 824
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	856 463	58 676	34 296	880 843
	Instal technique, matériel outillage industriels	35 949	8 938	10 698	34 189
	Autres instal., agencement, aménagement divers	27 739	9 241	1 616	35 364
	Matériel de transport	235 395	55 488		290 883
	Matériel de bureau, mobilier	355 294	30 338	272 922	112 709
	Emballages récupérables et divers	24 585	4 243	359	28 469
	Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 616 863	221 828	319 892	1 518 798
TOTAL		1 627 428	221 828	319 892	1 529 363

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	50 000		50 000	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	50 000		50 000	
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Autres	4 343		4 343	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	4 343		4 343	
TOTAL GENERAL		54 343		54 343	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				54 343	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	100 407		100 407
	Autres immobilisations financières	17 059		17 059
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	75 109	75 109	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 990	2 990	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 098	11 098	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	741 658	741 658	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	826	826	
	Charges constatées d'avance	11 649	11 649	
	TOTAL DES CREANCES	960 796	843 330	117 466
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	279	279		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	632 953	47 452	195 772	389 728
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	102 400	102 400		
	Personnel et comptes rattachés	217 875	217 875		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	202 767	202 767		
	Impôts sur les bénéfices	21 312	21 312		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	44 060	44 060		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	466 367	466 367		
	Groupe et associés				
	Autres dettes	75 877	75 877		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 763 891	1 178 391	195 772	389 728
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	57 365			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Hypothèque immobilière conventionnelle		218 815	
Hypothèque immobilière conventionnelle		413 962	
		632 777	
Total des engagements financiers (1)		632 777	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

--

Produits à recevoir

		31/12/2025
Règlement ANC 2022-06		
Total des Produits à recevoir		752 755
Autres créances		752 755
C.P.A.MIND.JOURN.	11 098	
PRODUITS A RECEVOIR	741 658	

Charges à payer

		31/12/2025
Règlement ANC 2022-06		
Total des Charges à payer		835 102
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		455
<i>INTERETS COURUS</i>	176	
<i>AGIOS A PAYER</i>	279	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		57 836
<i>FACT.NON PARV. -FRSS</i>	57 836	
Dettes fiscales et sociales		299 822
<i>DETTES PROVIS. CONGES A PAYER</i>	181 177	
<i>PERSONNEL CHARGES A PAYER</i>	33 817	
<i>CHARGES SOC.SUR CONGES A PAYER</i>	67 020	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	17 808	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		466 367
<i>FNP - IMMOBILISATIONS</i>	466 367	
Autres dettes		10 621
<i>CHARGES DIVERSES A PAYER</i>	10 621	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			11 649
Assurance		1 976	
Location de matériel		4 222	
Maintenance informatique		5 452	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			11 649

--

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2025
Total des produits exceptionnels		54 343
Reprises sur provisions et transferts de charges		54 343
REPRISE S/ PROVISION EXCEPTION	54 343	
Total des charges exceptionnelles		36 028
Charges exceptionnelles sur opération en capital		36 028
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERS	36 028	
Résultat exceptionnel		18 316

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers			
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		88	
	Cadres et ingénieurs		4	
	Autres catégories		3	
	TOTAL		95	

--